



www.dynamap.fr

**CONFORMITÉ
RÉGLEMENTAIRE**

**QUESTIONNAIRE
AVANT DE FAIRE
UN SCHÉMA
DIRECTEUR**

Copyright Yann-Eric DEVARS

I. Connaissance et compréhension des réglementations applicables :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - L'organisation n'a pas identifié les réglementations pertinentes et le personnel n'est pas conscient des obligations légales.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Une connaissance partielle existe, mais il y a des lacunes significatives dans la compréhension des réglementations clés.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les réglementations applicables sont identifiées et comprises, avec des efforts pour se tenir informé des changements.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une compréhension approfondie de toutes les réglementations pertinentes est présente, avec une veille réglementaire proactive.

2. Mise en place de politiques et procédures pour assurer la conformité :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune politique ou procédure n'est en place pour gérer la conformité réglementaire.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des politiques existent mais sont incomplètes, obsolètes ou mal communiquées.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Des politiques et procédures claires sont en place, soutenant une conformité adéquate.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Des politiques robustes et à jour sont en place, intégrées dans les opérations quotidiennes et communiquées efficacement.

3. Formation des employés sur les obligations réglementaires :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune formation n'est dispensée sur les questions de conformité, les employés ne sont pas informés des obligations.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - La formation est occasionnelle ou insuffisante, laissant des lacunes dans la compréhension des employés.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Des formations régulières sont dispensées, couvrant les principales obligations réglementaires.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Un programme de formation complet est en place, avec des mises à jour fréquentes et une sensibilisation élevée des employés.

4. Gestion des risques de non-conformité :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucun processus de gestion des risques de non-conformité n'est en place, l'organisation est exposée à des sanctions.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des efforts limités sont faits pour identifier et gérer les risques, avec des lacunes dans l'évaluation.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les risques de non-conformité sont identifiés et gérés de manière adéquate, avec des mesures d'atténuation en place.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une gestion proactive des risques est en place, intégrant des analyses régulières et des plans d'action efficaces.

5. Surveillance et audit de la conformité :

- Niveau 1 :Très insatisfaisant
 - Aucune surveillance ou audit n'est effectué pour vérifier la conformité aux réglementations.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des audits sont réalisés de manière sporadique, sans suivi des résultats ou des actions correctives.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Des audits réguliers sont menés, avec un suivi des non-conformités identifiées.
- Niveau 4 :Très satisfaisant
 - Une surveillance continue est en place, avec des audits internes et externes rigoureux et une amélioration continue.

6. Documentation et tenue des registres conformes :

- Niveau 1 :Très insatisfaisant
 - La documentation est inexistante ou mal tenue, ne respectant pas les exigences légales.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - La documentation existe mais présente des erreurs ou des omissions importantes.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les documents et registres sont tenus conformément aux exigences, avec une organisation adéquate.
- Niveau 4 :Très satisfaisant
 - Une gestion exemplaire des documents est en place, avec un accès facile et une conformité totale aux exigences.

7. Réponse aux changements réglementaires :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Les changements réglementaires ne sont pas surveillés, l'organisation n'y répond pas.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - La réponse aux changements est lente, avec des retards dans la mise en conformité.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - L'organisation surveille les changements et adapte ses pratiques en conséquence.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une veille réglementaire proactive est en place, avec des adaptations rapides et efficaces aux changements.

8. Conformité en matière de protection des données (ex. RGPD) :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune mesure n'est prise pour protéger les données personnelles, non-conformité totale.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des mesures de base sont en place, mais de nombreuses exigences ne sont pas respectées.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les exigences principales sont respectées, avec des politiques et procédures appropriées.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une conformité complète est assurée, avec une gestion rigoureuse des données et une sensibilisation du personnel.

9. Gestion des licences et certifications requises :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Les licences et certifications nécessaires ne sont pas obtenues ou sont expirées.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Certaines licences sont manquantes ou renouvelées en retard, entraînant des risques.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Toutes les licences et certifications requises sont obtenues et maintenues à jour.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une gestion proactive assure que toutes les certifications sont non seulement à jour mais optimisées pour les besoins futurs.

10. Conformité environnementale :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune considération pour les réglementations environnementales, non-conformité totale.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des efforts limités sont faits, avec des non-conformités potentielles ou réelles.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - L'organisation respecte les principales réglementations environnementales applicables.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une conformité exemplaire est maintenue, avec des initiatives pour aller au-delà des exigences légales.

11. Conformité en matière de santé et sécurité au travail :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Les réglementations de santé et sécurité ne sont pas respectées, exposant les employés à des risques.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des mesures de sécurité sont en place mais insuffisantes pour assurer la conformité complète.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les exigences réglementaires sont respectées, avec des politiques et procédures appropriées.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une culture de sécurité est promue, avec une conformité totale et des pratiques exemplaires.

12. Conformité fiscale et financière :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Les obligations fiscales ne sont pas remplies, risques importants de sanctions financières.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des erreurs ou retards dans les déclarations fiscales, conformité partielle.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les obligations fiscales sont remplies correctement et à temps.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une gestion fiscale proactive est en place, optimisant les obligations et minimisant les risques.

13. Conformité en matière de droits du travail et d'emploi :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Les lois du travail ne sont pas respectées, entraînant des risques juridiques majeurs.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des manquements existent, avec des pratiques non conformes aux réglementations.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - L'organisation respecte les lois du travail, avec des politiques RH conformes.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une conformité totale est assurée, avec des pratiques exemplaires en matière de gestion du personnel.

14. Gestion des litiges et des sanctions réglementaires :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - De nombreux litiges et sanctions sont en cours, sans gestion efficace.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des litiges existent, avec une gestion réactive et peu stratégique.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les litiges sont gérés de manière appropriée, avec des efforts pour minimiser les sanctions.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une gestion proactive des litiges est en place, avec une stratégie pour éviter les sanctions et résoudre rapidement les problèmes.

15. Conformité en matière de commerce international (douanes, exportations) :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune conformité aux réglementations du commerce international, risques élevés de sanctions.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des non-conformités existent, avec des processus insuffisants pour gérer les obligations.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les réglementations sont respectées, avec des procédures en place pour les transactions internationales.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une conformité totale est assurée, avec une gestion optimisée des processus d'import/export et une veille réglementaire active.

16. Conformité en matière de concurrence et antitrust :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Les pratiques commerciales violent les lois antitrust, risque de sanctions sévères.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des pratiques potentiellement non conformes existent, sans contrôle adéquat.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Les pratiques sont conformes, avec des politiques pour éviter les violations.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une conformité exemplaire est maintenue, avec une formation du personnel et une surveillance continue.

17. Éthique et conformité aux codes de conduite professionnels :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune politique éthique, pratiques douteuses voire illégales peuvent survenir.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Un code de conduite existe mais est peu respecté ou mal appliqué.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Un code de conduite est en place, avec une adhésion générale du personnel.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une culture éthique forte est promue, avec des mécanismes pour assurer le respect du code de conduite.

18. Gestion des relations avec les autorités réglementaires :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune relation n'est entretenue, ou des relations négatives existent avec les autorités.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Les relations sont limitées, avec une communication réactive seulement.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Des relations professionnelles sont maintenues, avec une communication adéquate.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Des relations positives et proactives sont entretenues, facilitant la conformité et la résolution de problèmes.

19. Intégration de la conformité réglementaire dans la stratégie d'entreprise :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - La conformité n'est pas considérée dans la planification stratégique, créant des risques majeurs.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - La conformité est considérée de manière limitée, sans intégration réelle dans la stratégie.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - La conformité est intégrée dans la stratégie, influençant les décisions clés.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - La conformité est un élément central de la stratégie, avec une approche proactive pour aligner les objectifs commerciaux et réglementaires.

20. Utilisation de la technologie pour gérer la conformité (GRC - Gouvernance, Risques et Conformité) :

- Niveau 1 : Très insatisfaisant
 - Aucune technologie n'est utilisée pour gérer la conformité, les processus sont manuels et inefficaces.
- Niveau 2 : Insatisfaisant
 - Des outils basiques sont utilisés, mais sans intégration ou automatisation.
- Niveau 3 : Satisfaisant
 - Des systèmes GRC sont en place, améliorant la gestion de la conformité.
- Niveau 4 : Très satisfaisant
 - Une solution technologique intégrée est utilisée, optimisant la gouvernance, la gestion des risques et la conformité, avec une automatisation avancée.

OFFRE DE SERVICES ARCHITECTURE D'ENTREPRISE

Si vous avez besoin d'une évaluation de votre architecture d'entreprise :

Je me permets de vous proposer mes services professionnels en architecture d'entreprise, garantissant des solutions sur mesure et innovantes pour répondre efficacement à vos besoins stratégiques et opérationnels.

Audits / Cartographies / Formations / Schémas directeurs / etc. ...

contact@dynamap.fr
06 22 13 45 71

www.dynamap.fr

Copyright Yann-Eric DEVARS

